



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL FEDERAL DU 10/10/20

Début de séance : 10/10/20 à 09h20

Fin de séance : 10/10/20 à 12h40

Lieu : siège de la F.T.TRI.

Présent(e)s :

- Paquita LYSAO (vice-présidente / référente dév. scolaire) ;
- Guénaëlle RAUBY (référente médicale) ;
- Laurent BUVRY (trésorier / référent com.) ;
- Eric ZORGNOTTI (porte parole) ;
- Joe TAPARE (président)

Visioconférence :

- Sébastien PETIT

Invité :

- Rémy Ségard (Cadre Technique Fédéral) ;

Procurations :

- Diane WONG donne procuration à Joe TAPARE
- Bernard COSTA donne procuration à Eric ZORGNOTTI

Ordre du jour :

- Approbation du PV du CF du 18/08/2020 ;
- Validation de la date de l'AG en janvier 2021 ;
- Retour sur les rencontres entre la FD et les présidents des clubs ;
- Validation pour présentation lors de l'AG en 01/21 de la réglementation générale de la F.T.TRI (intérieure, financière, disciplinaire, médicale et sportive),
- Validation de la demande d'intégration au CF de Madame Stéphanie Boret et de Monsieur Yannick Joubert.

1. Approbation du PV du CF du 18/08/2020

Le PV est incomplet, il manque le dernier point à l'ordre du jour : « Salaire du CTF »

Décision : Le PV du 18/08/20 doit être complété, son approbation est reportée à la prochaine réunion du CF.

2. Validation de la date de l'AG en janvier 2021

Il est proposé de retenir la date du 23/01/2021.

Le lieu reste à définir avec une option à la mairie de Pirae, dans la salle utilisée par le COPF pour son séminaire du 03/10/20.



Décision : La date du 23/01/2021 sera proposée aux présidents des clubs. Le lieu reste encore à définir.

3. Retour sur les rencontres entre la FD et les présidents des clubs

Ces rencontres se sont déroulées du 28/09 au 04/10.

Le président de la FD et son cadre technique ont pu rencontrer tous les présidents des clubs, sauf le VCT qui ne souhaite pas se ré-affilier pour 2021.

Chaque président a pu exposer ses problématiques notamment sur la structuration et le développement du club, le soutien fédéral apporté dans les compétitions ou événements sportifs, l'harmonisation du calendrier interfédéral, les créneaux d'entraînement, les restrictions et mesures covid-19, le taux de participation des athlètes aux compétitions...

Bilan très positif pour la FD. Tous les présidents des clubs s'accordent à vouloir pérenniser cette démarche fédératrice.

Observation : Action à mettre en place chaque année en vue de préparer l'AG de la FD.

4. Validation pour présentation lors de l'AG en 01/21 de la réglementation générale de la F.T.TRI (intérieure, financière, disciplinaire, médicale et sportive)

Le cadre technique présente ce point.

Il faut remplacer Règlementation générale de la FTTRi par : Règlementation fédérale.

Il faut recalculer le sommaire car la numérotation n'est pas bonne.

Pas de remarque sur le statut en vigueur, et le règlement disciplinaire.

Les changements et modifications concernent principalement :

-Règlement intérieur : modification sur les points suivants -> 2.1 / 2.9 / 2.11

-Règlement financier : modifié sur les points suivants -> 4.2 / 4.3 / 4.4 / 4.6

-Règlement médical : modifié sur tous les points

-Règlement sportif : modifié sur les points suivants : 5.1 / et la page 82 pour le changement des années de naissance en fonction de la catégorie d'âge.

Au sujet des sanctions et des obligations appliquées aux clubs non affiliés, Sébastien PETIT doit vérifier le contenu et les prérogatives de la DSP accordée à la FTTRI.

Droits de mutation à étudier pour remercier les membres actifs de la FD.

Les clubs qui n'organisent pas de compétition fédérale se verront appliqués une pénalité de 100000F. Cette pénalité est mise en place pour compenser les pertes de recettes allouées au budget de développement des clubs.

Enfin, concernant le programme IATF, un certain nombre d'examen médicaux (dentaire, kiné, cardiovasculaire...) sont au programme. Aucun budget n'est alloué à ces examens, et on ne connaît pas encore leur coût ??



**FEDERATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON**

Envie de différences, vivez triathlon !

Décision : Le règlement fédéral est validé par le CF dans ses grandes lignes. Celui-ci sera présenté aux présidents des clubs le 31/10/20, pour avis avant son approbation en AG.

Sébastien PETIT doit vérifier les possibilités de financement pour lancer les examens médicaux prévus au programme IATF.

5. Validation de la demande d'intégration au CF de Madame Stéphanie Boret et de Monsieur Yannick Joubert

Aucune remarque du CF sur l'intégration de ces nouvelles candidatures.

Décision : Compte tenu de la démission de Mme Valérie VIDEAU (secrétaire de la FD) et l'absence de Mr. Tutea DEGAGE, le CF a pris la décision d'accepter l'intégration de Stéphanie BORET et Yannick JOUBERT. Cette acceptation leur confère le statut de membre invité par le président. Bienvenu à Stéphanie et Yannick

6. Fin de la réunion à 12h40

Président de la F.T.TRI
Joe Tapare